
Programme de Formation

La comptabilité des opérations de banque - Niveau 2

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs de services comptables, consolidateurs

Utilisateurs d'états financiers consolidés des banques : auditeurs, membres des comités d'audit, directions des risques, directions financières, analystes



Objectifs pédagogiques

- La compréhension des classifications possibles des actifs financiers et des effets sur leur évaluation
- Traiter dans le détail le modèle de dépréciation d'IFRS 9 (impairment), illustré avec les « mesures Covid »
- Les opérations de couverture
- Le sujet dettes/capitaux propres



Description

Dans une banque, la traduction comptable des opérations relève d'un double défi, celui de leur bonne compréhension, puis celle de leur comptabilisation. Par ailleurs, l'application des normes comptables internationales (IFRS) doit être comprise et retraitée dans les indicateurs européens de surveillance prudentielle des établissements bancaires.

1. La normalisation comptable internationale
 - Processus d'adoption européen
 - Rôle des instances nationales et européennes
2. Les actifs financiers, classements et évaluation
 - Les 4 classes d'actifs financiers d'IFRS 9
 - L'incidence des classes d'actifs financiers sur leur évaluation, cas pratiques
 - Spécificité des titres de capitaux propres
 - Les reclassements possibles
3. IFRS 9 : dépréciation des actifs financiers
 - Définition des 3 niveaux de risque, incidence sur le calcul des pertes attendues
 - Illustration de calculs de PD/LGD
 - Comptabilisation des pertes attendues, annexes comptables spécifiques
 - Comparatif avec les pertes attendues prudentielles (approche IRBA)
 - Application des dépréciations selon IFRS 9 aux circonstances du Covid-19
4. Transferts-cessions d'instruments financiers
 - Pensions, prêts de titres et titrisations
 - Critères de dé-comptabilisation et conséquences comptables



5. Principes de comptabilité des dérivés
 - Juste valeur : cas pratiques
 - Introduction aux stratégies de couvertures
6. Macro-couverture : gestion du risque de taux, traduction dans les états financiers :
 - Du modèle d'affaire des banques françaises aux pratiques de couverture
 - L'adéquation des pratiques à l'approche conceptuelle d'IAS 39 / IFRS 9
7. Gestion des risques de taux et de change, instruments utilisés et traitements comptables associés
 - La visibilité des risques de taux et de change dans les états financiers
 - Critères d'éligibilité aux stratégies de couvertures et traitements comptables
 - Illustrations et cas pratiques
8. Comptabilisation des Passifs
 - Mode de comptabilisation des dettes, dérivés incorporés, cas des dettes en juste valeur et des dettes de trading
 - Passifs probables et éventuels
9. Distinction dettes / capitaux propres
 - Exposé de l'approche IAS 32
 - Illustration d'instruments hybrides, leurs différents impacts sur les états financiers

★ **Prérequis**

Principes ou pratiques comptables de base acquis.

Modalités pédagogiques

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques

Moyens et supports pédagogiques

Remise du support pédagogique aux stagiaires

Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation